

DÉPOLLUTION DES SOLS : LA CROISSANCE DE L'ACTIVITÉ POURRAIT RALENTIR SELON XERFI-PRECEPTA

Xerfi-Precepta vient de publier une étude approfondie sous le titre : « Le marché de la dépollution des sols à l'horizon 2021 - Quels leviers et perspectives de croissance pour les acteurs ? ». Selon cette étude, la croissance du marché de la dépollution des sols pourrait ralentir pour s'établir à 2 % en moyenne à l'horizon 2021. Trois questions à Damien Nesme, l'auteur de cette étude.

Revue L'Eau, L'Industrie, Les Nuisances: Quel est votre scénario prévisionnel pour le marché français de la dépollution des sols ?

Damien Nesme: Le regain d'activité dans la construction de nouveaux logements, de locaux tertiaires et de surfaces industrielles a notamment favorisé la dépollution de friches urbaines pour y lancer des projets immobiliers. Porté par un contexte favorable, le chiffre d'affaires des entreprises de dépollution a ainsi augmenté de 4,4 % par an en moyenne entre 2015 et 2018. A moyen terme, la demande de services de dépollution pour réhabiliter les surfaces restera bien orientée à la faveur de la métropolisation progressive du territoire. Toutefois, le repli de la construction de nouveaux logements et de locaux commerciaux, amorcé en 2018, se traduira par un recul des besoins de foncier d'ici 2021. Cela pèsera sur la demande de prestations de dépollution. Le dynamisme du secteur des travaux publics, en lien avec la réalisation de grands projets d'infrastructures (Grand Paris Express, plan d'investissement de la SNCF pour renouveler son réseau...) compensera en partie cette inversion de tendance. Dans ces conditions, nous anticipons une croissance annuelle du chiffre d'affaires des acteurs de la dépollution des sols de 2 % en moyenne à l'horizon 2021. En clair, la croissance de l'activité va ralentir.

Revue E.I.N. : Comment se traduit la mise en place du statut de tiers demandeur ?

D.N.: Le tiers demandeur, qui permet de lancer les travaux sans attendre que le dernier exploitant ait réuni les fonds nécessaires et même de réhabiliter des sites sans que le dernier exploitant soit connu, a un effet d'accélérateur sur le

marché de la dépollution des sols. Mais, alors que les grands acteurs de la dépollution (majors du BTP ou groupes de services environnementaux) ne manifestent pas un grand intérêt pour ce statut, plusieurs fonds d'investissement s'y sont en revanche positionnés. C'est notamment le cas de Brownfields, Ginkgo ou Landforse, spécialisés dans la reconversion des friches industrielles. Mais la montée en puissance de ces fonds, qui agissent en qualité de tiers demandeur, va également se traduire par un renforcement des pressions tarifaires sur les professionnels de la dépollution des sols. C'est d'autant plus vrai que le cœur d'activité de ces acteurs consiste à minimiser ces coûts de dépollution. De plus en plus incontournables, ces nouveaux donneurs d'ordres disposent en effet d'une expertise qu'ils mobilisent pour mettre les entreprises de dépollution en concurrence.

Revue E.I.N. : Dans ce contexte de pression croissante sur les prix, quels leviers peuvent mobiliser les acteurs historiques ?

D.N.: Les dépollueurs s'attachent à améliorer leurs performances opérationnelles grâce à plusieurs leviers. D'abord, ils misent sur la digitalisation, en cherchant à profiter des possibilités offertes par le BIM (maquette numérique). Pour réaliser la dépollution d'une raffinerie à Dunkerque dont le sous-sol renfermait des obus et des explosifs, Colas Environnement s'est ainsi appuyé sur sa technologie de modélisation 3D. La polyvalence et l'intégration verticale pour développer une offre globale est aussi une priorité stratégique. Seuls les cabinets d'ingénierie et de diagnostic se cantonnent en effet à l'amont de la chaîne de valeur. Parallèlement, la plupart des opérateurs ont acquis une expertise complète pour mettre en œuvre l'ensemble des techniques de dépollution (in situ, sur site, hors site). Enfin, certains professionnels de la dépollution mettent le cap sur l'international, et notamment sur la Chine, pour trouver de nouveaux relais de croissance. Mais, compte tenu des moyens humains et matériels à mobiliser pour intervenir dans des lieux lointains, une telle stratégie reste surtout l'apanage de grands groupes, à l'instar de Suez. ●



Le numéro de Mai de la revue **L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES** sera consacré au thème :

Traitement des effluents industriels : trier pour mieux traiter

Autres thèmes :

- Stockage de l'eau : quelles solutions ?
- Pompes : relever des eaux très chargées
- Voirie et émergences : caniveaux, regards, bouche d'égouts...
- Moteurs et moto-variateurs : des solutions pour économiser l'énergie
- Eaux pluviales : traiter les macro-déchets

L'EAU
L'INDUSTRIE
LES NUISANCES

Les auteurs intéressés par la parution gratuite d'un article sont invités à contacter la rédaction au 01 44 84 78 79 ou par mail à vjohanet@editions-johanet.com